

Lettre du Souverain Pontife au cardinal Coullié, archevêque de Lyon

A Notre Cher Fils, Pierre Coullié, cardinal prêtre de la Sainte Eglise Romaine, du titre de la Trinité du Mont, archevêque de Lyon.

LÉON XIII, PAPE.

Notre Cher Fils, Salut et Bénédiction Apostolique.

C'est par de nombreux et illustres titres de gloire que la ville de Lyon se distingue parmi les cités catholiques. Mais il en est pourtant deux, tout à fait éminents, qu'elle revendique comme une sorte de privilège : l'un qui consiste dans sa ferveur de charité chrétienne, et l'autre dans son culte pour l'auguste Mère de Dieu.

Ce n'est pas ici le lieu de parler de sa charité ; Nous l'avons louée ailleurs et représentée aux autres fidèles comme un exemple à suivre.

Mais, au sommet de la colline appelée du nom de Fourvières, se dresse un temple des plus célèbres, qui ne proclame pas seulement la piété de vos pères envers la Vierge, leur protectrice, il témoigne encore jusqu'à quel point cette piété héréditaire est toujours parmi vous florissante et vive. C'est là que siège la très auguste Vierge, puissante patronne de votre cité ; là que, dans les circonstances critiques, les Lyonnais viennent chercher un refuge et une consolation.

Puisque telles sont les manifestations du sentiment général, il semble bien qu'aucune cité ne saurait être plus propre à la réunion d'un Congrès marial, ni présenter pour sa tenue de plus sérieuses garanties de régularité et d'éclat. Aussi, après avoir pris connaissance de votre projet avec la plus grande satisfaction, Nous l'appuyons très volontiers de Nos félicitations et de Nos encouragements. Mais pour que la Vierge elle-même agrée votre entreprise et en assure le succès par l'abondance des faveurs célestes, Nous accordons très affectueusement dans le Seigneur la bénédiction apostolique, à Vous, Notre Cher Fils, et à tous ceux qui travaillent à l'organisation de ce Congrès.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 12 septembre de l'année 1899, de Notre Pontificat la vingt-deuxième.

LÉON XIII, PAPE.